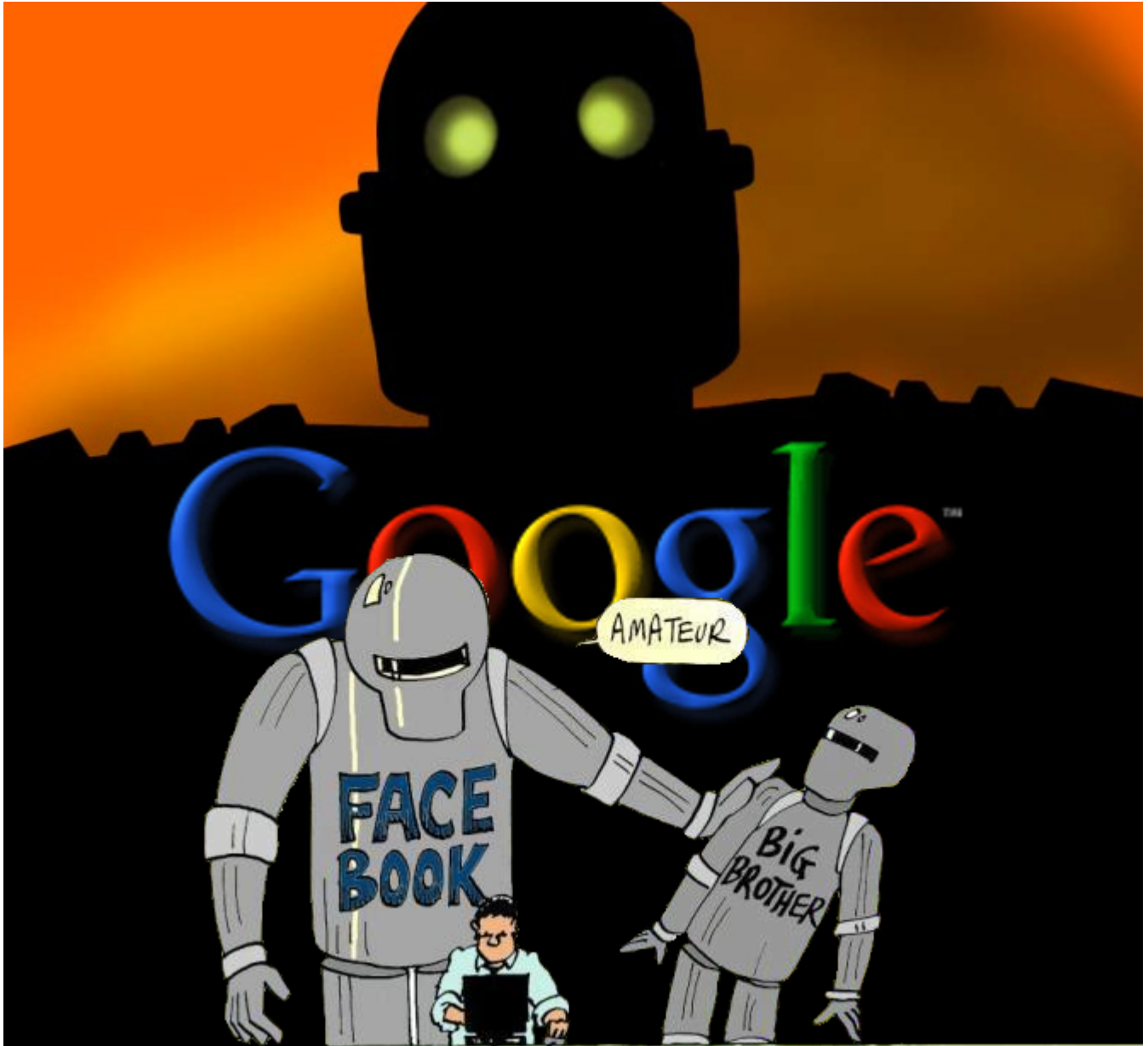


(Source : TVA)



**Google continue d'enregistrer vos données de géolocalisation même lorsque vous lui indiquez explicitement de cesser de le faire**, a révélé une enquête de l'Associated Press.

L'enquête, dont les conclusions ont été validées par des chercheurs en informatique de l'Université Princeton, aux États-Unis, montre que des applications issues de Google continuent d'enregistrer vos données de localisation, et ce, même si vous avez réglé vos

paramètres de confidentialité pour l'en empêcher.

En temps normal, Google demande de façon claire l'approbation d'un utilisateur afin de pouvoir suivre sa position. L'application Google Maps est un bon exemple. Lorsque vous autorisez l'application à suivre vos déplacements, celle-ci enregistre vos données. Sur une longue période de temps, elle peut vous présenter une chronologie de vos déplacements.

Mais cet accès consenti à Google n'est pas sans risque pour la vie privée, ce qui pousse plusieurs utilisateurs à mettre «sur pause» le paramètre «Historique des positions» de l'application.

Sur le site web de Google, on peut lire : «*Vous pouvez désactiver l'historique des positions à tout moment. Quand l'historique des positions est désactivé, les lieux où vous vous rendez ne sont plus enregistrés*».

Or l'enquête d'AP montre que **cette affirmation est fausse. Des applications de Google, dont certaines n'ont aucun lien avec la navigation ou la géolocalisation, continuent d'enregistrer vos données à votre insu.**

Par exemple, chaque fois que vous ouvrez l'application Google Maps, la compagnie capture votre position. Les mises à jour des conditions météorologiques envoyées sur les appareils Android permettent également d'enregistrer où vous vous situez. **Parfois, une simple recherche dans l'application Google suffit à donner une idée sommaire de votre position.**

## Revenus publicitaires

Pourquoi Google vous suit-il à la trace de la sorte? «*Le but, c'est de vendre de la publicité et de vendre de la publicité qui vous est destinée*», affirme le spécialiste techno Carl Charest.

Commentaire :

Si c'était là le seul réel but, ça ne causerait pas vraiment problème, mais notre position géographique est loin d'être la seule donnée qu'on recueille sans notre approbation.

«**Apple le fait, Microsoft le fait, Facebook le fait. Tous les grands vous suivent à la trace, que vous le vouliez ou non**», poursuit-il.

À l'aube d'une campagne électorale au Québec, ces données de localisation pourront

notamment permettre à Google de vendre des publicités géociblées aux partis politiques afin que ceux-ci puissent s'adresser directement à des électeurs d'une région précise, sans nécessairement s'adresser à ceux d'ailleurs dans la province.

## L'Europe en avance

Déjà, l'Union européenne s'inquiète de cette pratique de Google. «**Ce n'est pas illégal, mais c'est immoral**», fait valoir M. Charest.

Plus tôt cette année, l'Europe a obligé les géants technologiques à se conformer à la loi la plus contraignante jamais adoptée en matière de collecte de données, forçant les Google, Facebook, Microsoft et plusieurs autres à revoir leurs façons de faire.

«*Les Européens sont beaucoup plus sévères et critiques envers les grandes compagnies informatiques, estime le spécialiste. Ce sont eux qui nous imposent un fonctionnement.*»

Commentaire :

On peut voir que ce « fonctionnement imposé » est très, mais très efficace! « **Ce n'est pas illégal**, mais c'est immoral« ...

L'adoption de cette loi est survenue dans la foulée du scandale de Facebook et Cambridge Analytica (CA), au cours duquel les données de jusqu'à 87 millions d'utilisateurs avaient été détournées.

Malheureusement, M. Charest estime qu'il est pratiquement impossible de se prémunir complètement contre cette géolocalisation constante, à moins «*de fermer ses paramètres de déplacement et de ne plus jamais ouvrir une application de Google*».

Partager cet article :

[Facebook](#)  
[Twitter](#)  
[Google+](#)  
[Pinterest](#)

À lire également :



Facebook : toutes vos activités sont enregistrées et conservées



Du droit à violer la vie privée des internautes au foyer



« OK Google » n'enregistre pas seulement votre requête, mais plus



Google... dans la lutte contre le terrorisme!